

# Villetaneuse informations

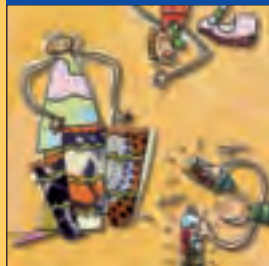
**culture**



## Poésie circassienne

*Une rentrée  
poétique sous le  
signe du cirque  
et de ses différents  
univers.*

**pédagogie**



## Des arts pour tous

*Mise en place  
d'ateliers artistiques  
accessibles à tous.*

**sports**



## Les Bulls débarquent !

*Lancement d'un club  
de football américain  
à Villetaneuse !*

# École publique

**Lutter pour donner  
toutes ses chances  
à l'enfant Pages 4 à 7**

 **FORCLUM**  
ÎLE DE FRANCE



ETABLISSEMENT DE TREMBLAY

ÉLECTRICITÉ : COURANT FORT - COURANT FAIBLE

AUDIOVISUEL - ÉCLAIRAGE SCÉNIQUE

SONORISATION - VIDEO



☎ 01 49 90 01 70 - 📠 01 49 90 01 71

E-mail : [tremblay.idf.forclum@ciffage.com](mailto:tremblay.idf.forclum@ciffage.com)

Les Flamants 8 - Paris Nord 2

13, rue de la Perdrix

BP 59424 TREMBLAY-EN-FRANCE

95944 ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX

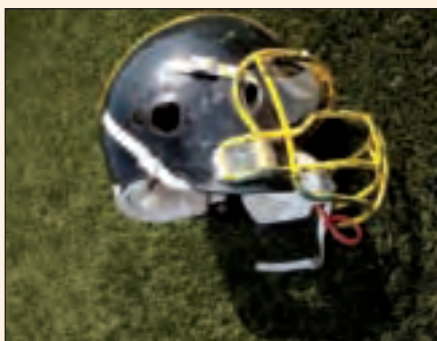
## 4 L'école publique pour avoir toutes ses chances !



© Photo : Erwann Quéré

L'école publique est menacée, les inquiétudes et le mouvement de grève du 27 septembre a été bien suivi. La municipalité continue de soutenir parents et enseignants dans leurs revendications : une école de qualité pour tous !

## 18 Visite chez les « Bulls » !



© Photo : Sadrif Derradj

Le lancement du club de football américain - les Bulls - est l'occasion pour les Villetaneusiens de découvrir un sport de contact fondé sur la solidarité.

## actualité 8 Poésie circassienne



© Photo : Cécile Trauca

À la découverte de Cheptel Aleikoum. En résidence sur le territoire de Plaine Commune, ce collectif d'artistes représente l'une des références du Nouveau cirque.

## 10 De l'art pour tous !



© Illustration : Michèle Baumgärtel

La Ville vous propose d'octobre à décembre, plusieurs ateliers : percussions, cirque, danse, fabrication d'instruments... pour petits et grands..

## 11 Le Grand Paris en débat



© Photo : Google

Le territoire de Plaine Commune est au cœur des enjeux du Grand Paris... Des réunions



© Photo : Erwann Quéré

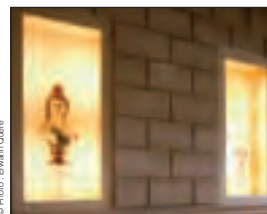
## Au fil des jours

publiques sont programmées pour en discuter.

## 14 Au fil des jours

L'actualité de Villetaneuse en images.

## 16 Elections sénatoriales



© Photo : Erwann Quéré

Quelle est la place de la «Chambre haute» dans la vie parlementaire et quel est le nouveau visage du Sénat.

## 17 Expression

Expression des groupes politiques du Conseil municipal.

## 19 Tri sélectif



© Photo : Erwann Quéré

Rappel des bonnes habitudes à prendre !

## 20 Un service d'obsèques pour tous

Pour accéder aux services funéraires à des tarifs plus modestes et offrir la prise en charge des obsèques des personnes dépourvues de ressources.

## 21 Les 2 ans du site [www.mairie-villetaneuse.fr](http://www.mairie-villetaneuse.fr) !



© Photo : service communication

Plus de 7000 internautes s'y rendent chaque mois : agenda, infos pratiques, démarches administratives, photos sont les rubriques qui rencontrent le plus grand succès.

## 22 pratique

- ⊙ Permanences des services municipaux.
- ⊙ État civil.
- ⊙ Urgences.
- ⊙ Le PAPS et les prélèvements à domicile.
- ⊙ L'agent de proximité du Tram'Y.

## 12 L'AGENDA Les rendez-vous jusqu'en décembre



Villetaneuse Informations n° 86 - Hôtel de ville, 1, place de l'Hôtel-de-Ville, BP 59, 93430 Villetaneuse - Tél. : 01 49 40 76 00.

Directrice de la publication : Carinne Juste • Rédactrice en chef : Claire Noury-Diarra • Secrétaire de rédaction : Claire Noury-Diarra et Erwann Quéré. Rédaction : Flore d'Arfeuille, Claire Noury-Diarra, Pascal Marion, David Pichevin et Erwann Quéré.

Photographies : Flore d'Arfeuille, Sadrif Derradj, Claire Noury-Diarra, Erwann Quéré et DR.

Création maquette : Stéphane Pariyski • Réalisation maquette : Erwann Quéré • Photo de couverture : Erwann Quéré.

Impression et photogravure : Imprimé sur papier recyclé - INN-ETC (02 35 95 01 10) • Régie publicitaire : Médias et publicité (01 49 46 29 46)

Prix du numéro : 0,15 euro • Tirage : 5 500 exemplaires • Numéro paritaire : 257 • ISSN : 1 282-058X.



## Projet de loi de finances pour 2012 : DES RESTRICTIONS BUDGÉTAIRES POUR

# LES POPULATIONS AU NOM DE L'INTÉRÊT DES MARCHÉS FINANCIERS.

**L**e projet de loi de finances pour 2012 s'inscrit dans la droite ligne de la loi de programmation des finances publiques 2011-2014 dont l'objectif essentiel est une baisse importante du déficit public. Celui-ci doit être ramené à 4,5% du PIB. Les dotations de l'Etat aux collectivités territoriales qui représentent 20% du budget de l'Etat sont en ligne de mire. Le gel des concours et subventions d'Etat est donc reconduit pour la deuxième année.

Avec le projet de loi des finances pour 2012, le gouvernement a présenté les suppressions de postes programmées dans les services de l'Etat. L'an prochain, 30 400 postes de fonctionnaires seront supprimés. Au total, la révision générale des politiques publiques (RGPP) aura conduit à la destruction de près de 150 000 emplois. Le ministère le plus touché étant celui de l'Education Nationale avec 14 000 suppressions de postes.

Le choix de l'austérité pour réduire les déficits public ne peut conduire qu'à encore moins de croissance, donc moins de recettes fiscales et sociales. La baisse des masses salariales, la baisse des dotations aux collectivités réduisant leurs investissements avec des retombées sur les carnets de commandes des entreprises, donc sur l'emploi, aggravent la situation.

La conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement a elle-même indiquée dans son rapport qu'« une politique d'austérité budgétaire pourrait freiner la croissance du PIB et des recettes budgétaires, et serait contre productive sur le plan de l'assainissement budgétaire ».

C'est d'une toute autre logique dont notre pays a besoin : redonner du tonus à l'économie par le pouvoir d'achat et l'emploi, réorienter l'argent vers les dépenses utiles au développement humain, instaurer une autre fiscalité plus juste.

Un budget qui permette réellement de sortir de la crise, pour mieux servir les intérêts de la population et non ceux des marchés financiers.

le 18 octobre 2011

Carinne Juste,  
Maire,

1<sup>ère</sup> Vice-Présidente de *Plaine Commune*

# École : le me

**En septembre dernier, 1703 enfants Villetaneusiens ont rejoint leurs écoles accompagnés de leurs parents, 680 en maternelle et 1023 en élémentaire. Une rentrée qui s'est globalement bien déroulée, cependant les inquiétudes des enseignants et des parents persistent et le mouvement de grève du 27 septembre a été bien suivi à Villetaneuse. La municipalité soutient parents et enseignants dans leurs revendications : une école de qualité pour tous ! En effet, les initiatives individuelles, les projets d'école d'enseignants motivés et généreux, font merveille. Un vrai baume au cœur.**

**A**u quotidien plus de 80 agents municipaux travaillent dans les écoles villetaneusiennes. Les villes sont en effet chargées de l'entretien des écoles et de l'accompagnement du temps du midi, ainsi que de la gestion des bâtiments scolaires. L'enseignement est bien sûr du ressort de l'Education nationale. Les Départements s'occupent des collèges et les Régions des lycées.

### Des projets forts... pour le bonheur des enfants

Parmi les nombreux projets d'école, Villetaneuse Infos a choisi de zoomer sur ceux de l'école Langevin-Vallès, qui cette année a choisi d'innover ! Des cycles gratuits de six séances d'i-

# Lutter pour donner le meilleur aux enfants



**Parmi les nouveautés de cette rentrée : initiation à l'équitation et cours d'hippologie pour le groupe scolaire Langevin-Vallès !**

initiation à l'équitation et à l'hippologie (étude du cheval) où les enfants apprendront à panser l'animal, et à lui prodiguer des soins, en plus de le monter. Ces séances auront lieu au centre équestre UCPA, dans le parc de La Courneuve, pour des enfants de CP au CM2. Un projet de découverte de la musique et de la civilisation malgache est aussi enclenché, avec la collaboration qui se fera, dans deux classes de CM2, du musicien Rajery, avec lequel les enfants créeront des instruments à cordes, appelés valiha, à partir d'objets de récupération. Soit 15 heures avec un intervenant extérieur, pour apprendre des chants malgaches, et découvrir une autre langue, une autre culture. Sans compter, bien sûr, le spectacle

de fin d'année ! Et aussi, n'oublions pas, la poursuite de la sensibilisation à l'apiculture, qui a tant plu aux enfants l'an passé. CM1 et CM2. ont leur propre ruche implantée dans Butte Pinson et extraient leur propre miel !

## **Les enfants de Villetaneuse sont dans le bon bain !**

Autre avantage dont bénéficient les jeunes Villetaneusiens : une longue formation à la natation. Rares sont les municipalités qui proposent un cycle d'apprentissage allant de la grande section de maternelle au CM2. Grâce à la piscine et aux maîtres nageurs mis à la disposition de l'Education nationale par la mairie, les enfants apprivoisent l'eau très jeu-

nes. « Ils goûtent à la piscine, les plus petits peuvent circuler de la pataugeoire au grand bain. L'idée forte étant de leurs faire apprivoiser l'eau, d'éliminer toute peur », explique Michel Beaumale, directeur du centre nautique Jacques Duclos. Et certains se débrouillent très bien dès la maternelle, allant chercher des objets au fond de la piscine, sautant, plongeant, ouvrant les yeux sous l'eau, bref donnant satisfaction aux objectifs décidés dans le projet pédagogique. L'avantage de Villetaneuse est de posséder un centre nautique relativement grand et une population modeste, ce qui permet aux scolaires de longuement profiter de l'eau, par tout petits groupes, bénéficiant quasiment de leçons particulières. Si bien qu'en fin



de cycle, 80% d'entre eux environ parviennent à nager facilement au moins dix ou quinze mètres et la plupart n'ont aucune peur de l'eau. Rappelons aussi le célèbre « Ding'eau », compétition de jeux aquatiques rassemblant tous les élèves de CM2.

**La Ville et les collégiens : ensemble**  
La Ville travaille aussi en partenariat

avec les collèges. La commune prête ses équipements sportifs pour les collégiens, comme les gymnases Jesse Owens et Paul Langevin. Via le Point accueil prévention santé (PAPS), elle intervient encore dans les collèges sur des questions de santé et de sexualité. La Ville intervient dans la formation des délégués de classe, en les formant au traitement des discriminations et en allouant un budget pour

des sorties à l'Assemblée nationale et au Sénat. Elle organise aussi régulièrement du théâtre forum pour réfléchir aux rapports filles/garçons et à la prévention des conflits. Les activités municipales accueillent aussi celles du Collège ouvert, durant les vacances scolaires. ■

**Pascal Marion**  
**Photos : Erwann Quéré**

## La parole aux parents

**Alors que les élections de parents d'élèves viennent d'avoir lieu (résultats dans notre prochain numéro), l'investissement et la place des parents aux côtés de leurs enfants au sein de l'éducation nationale restent primordiales.**

**Amina Bellahoues, représentante FCPE, mère de deux enfants, dont un scolarisé à la maternelle Jules Verne**

« Nous nous investissons dans la vie de l'école, en travaillant avec les instituteurs et le directeur. Plus nous sommes nombreux et mobilisés et plus nous avons de chance de voir nos revendications prises en compte. Nous agissons actuellement pour qu'une navette de bus, dont nous ne demandons pas la gratuité, emmène les collégiens de Villeteuse au collège de Pierrefitte, situé à 20-30 mi-

nutes à pieds, de leur domicile. Nous sommes prêts à intervenir aussi en cas d'instituteurs absents non remplacés, comme l'an passé. Attention ! Les parents attendent trop de l'étude. Il s'agit d'un étude surveillée et non dirigée : on ne demande pas aux surveillants d'aider les enfants à faire leurs devoirs. C'est aux parents de vérifier ensuite».

**Michel Hervieux, vice-président national et président de Seine-Saint-Denis de la Fédération de conseils de parents d'élèves (FCPE)**

La FCPE demande que l'on

mette de l'humain à l'intérieur des établissements et à l'extérieur aussi. Davantage de professeurs et de surveillants, davantage de moyens humains et financiers pour faire de la prévention. Or 16 000 postes de professeurs ont été supprimés cette rentrée et un fonctionnaire sur deux n'est pas remplacé. Il y a aussi pénurie d'assistantes de vie scolaire pour les enfants handicapés. Désormais, nous déposons plaintes pour non remplacement de professeur absent, auprès du tribunal administratif. Nous sommes le seul dé-

partement à agir de la sorte et figurez-vous que ça marche ! Deux cents dossiers ont été montés et nous avons gagné le premier. Et, aussitôt, les deux professeurs manquant à Epinay-sur-Seine ont été remplacés ! Nous demandons des indemnités et nous avons bon espoir que l'Etat soit condamné à nous les verser.

Nous déplorons aussi, bien sûr, la suppression généralisée des Réseaux d'aide spécialisée aux élèves en difficulté (RASED), formés de quatre ou cinq professeurs, d'un médecin et d'un

psychologue. Au lieu de quoi, les professeurs proposent une aide aux élèves en difficulté prise sur le temps scolaire, dans des conditions bien moins bénéfiques à chacun. Bref, les parents doivent rester mobilisés pour imposer au ministère de l'Education nationale de remplir ses obligations. Car, contrairement à ce qu'on peut entendre ici et là, les résultats scolaires des jeunes Villeteuseusins sont tout à fait corrects, à condition qu'on leur fournisse toutes les conditions de réussite auxquelles ils ont droit. ■

# Nadège Beisson, nouvelle directrice de l'école Jacqueline-Quatremaire

**E**x-étudiante de l'université de Villetaneuse, Nadège Beisson est arrivée comme remplaçante en 1992 et est devenue directrice de l'école cette année. Le projet d'école. Changement dans l'acquisition de la maîtrise de la langue : tous les enfants participeront désormais à la rédaction de chacun des cinq numéros annuels du jour-



nal scolaire, destiné à renforcer les liens entre l'école et les familles.

Rappelons que les petits sont accueillis à partir de trois ans tout au long

de l'année à Jacqueline Quatremaire. L'école est labellisée Ecole Internet, elle bénéficie de cinq ordinateurs dans une salle dédiée et de personnel en plus pour aider les enfants à consulter des articles sur Internet par petits groupes. Elle est inscrite dans un cycle qui prépare, plus tard, au brevet informatique et mène un projet d'école de développement Culture et technique, via

justement l'utilisation de l'informatique. Autre axe prioritaire de Jacqueline Quatremaire : l'accueil des enfants handicapés - cinq cette année dont certains ont une auxiliaire de vie. Bémol à toutes ces bonnes nouvelles : les instituteurs absents ne sont désormais plus remplacés et les enfants dont ils ont la charge sont alors répartis dans les autres classes. ■

## Patrimoine scolaire : le tour des travaux

**L**es services techniques municipaux ont mis à profit la période estivale pour maintenir le niveau de qualité des locaux qui accueillent les enfants tout au long de l'année en effectuant les travaux suivants :

- A l'école Jules Verne : La chaufferie a été modernisée et les façades refaites.
- A l'école Jean Baptiste Clément : deux classes ont été repeintes.
- Au centre de loisirs Anne Frank : des fenêtres ont été remplacées.
- A l'école Anne Frank : des fenêtres ont été remplacées, le sol de quatre classes a été refait avec l'entretien de certains murs.
- A l'école Jacqueline Quatremaire : des menuiseries ont été remplacées, le sol refait dans quatre classes, de la peinture, des faux



Carinne Juste, le maire, durant son tour des écoles à la fin du mois d'août.

plafonds ont été réalisés à l'occasion de l'aménagement de vestiaire pour les agents.

- A l'école Henri Wallon : deux classes ont été repeintes, ainsi que deux cages

d'escaliers, une salle d'activités a été aménagée au rez-de-chaussée, un local a été remis à neuf.

- A l'école Langevin Valles : les sanitaires ont été refaits

ainsi que les portes coupe feu de l'ensemble de l'école avec la pose d'une passerelle d'évacuation en cas d'incendie et de revêtement anti-glissant. ■

## Restauration : de la découverte dans les assiettes

**D**u pain Bio a fait son apparition depuis la rentrée et est proposé une fois par semaine et la viande

de est labélisée, gage de plus de qualité. La semaine du goût, « de la terre à l'assiette », met cette année l'ac-

cent sur la proximité du 17 au 21 octobre en proposant des produits des producteurs locaux situés à moins de

300km. Chaque mois, un repas à thème permet de partir à la découverte des cuisines du monde : Inde,

Mexique... Les menus des restaurants scolaires sont à consulter sur [www.mairie-villetaneuse.fr](http://www.mairie-villetaneuse.fr) ■

# Les performan de Chepte

**Les Villetaneusiens sont invités à découvrir au fil des prochains mois les talents multiples du Cheptel Aleikoum. En résidence sur le territoire de Plaine Commune, ce collectif d'artistes représente l'une des références du Nouveau cirque.**

**D**epuis plus de 10 ans, le Nouveau cirque s'impose sur la scène culturelle française... et à Villetaneuse. « Nous soutenons depuis 3 ans cet art poétique, car il permet d'attirer un public qui n'a pas l'habitude d'aller au spectacle. Il est donc adapté à l'esprit de notre politique culturelle à la fois populaire et de qualité », explique, Rachida Boukerma, adjointe au maire chargée de la culture. Plus créatif que le cirque traditionnel, le Nouveau cirque n'en est pas moins populaire et exigeant. De plus en plus de jeunes compagnies incarnent cette nouvelle vague parmi lesquelles le célèbre collectif Cheptel Aleïkoum, que les Villetaneusiens vont pouvoir découvrir dès la fin du mois d'octobre.

## Talents et histoires multiples

Référence incontournable de ce que l'on appelle savamment aujourd'hui « l'art circassien » (c'est-à-dire l'art du cirque), le Cheptel Aleïkoum est composé d'une vingtaine de permanents, artistes et techniciens, membres de plusieurs compagnies indépendantes. Issu de la quinzième promotion du Centre National des Arts du Cirque, ce collectif est aujourd'hui installé dans un village du Loir-et-Cher de 300 habitants où se croisent des styles, des talents et des histoires multiples. La force d'un collectif est de pouvoir faire découvrir aux habitants des formes d'expression très différentes.



## Coopération entre les villes de Plaine Commune

En résidence sur Plaine Commune grâce au soutien du Conseil général de la Seine-Saint-Denis, les artistes de Cheptel Aleïkoum s'apprentent à déployer leurs talents dans trois villes partenaires : Villetaneuse, Saint-Denis et Epinay-sur-Seine, sans oublier l'Université de Paris 13 à l'initiative de cette aventure décentralisée. Concrètement, les 3 communes de la communauté d'agglomération Plaine

Commune- et le service culturel de l'Université de Paris 13 mutualisent donc leurs moyens afin de proposer aux habitants un éventail de spectacles et ateliers : « Cette opération culturelle d'envergure vise à encourager la circulation des publics entre les différentes communes », explique Rachida Boukerma. « Elle illustre aussi notre volonté de consolider la coopération culturelle entre les villes de Plaine Commune ». ■ **Flore d'Arfeuille**  
Illustration : Circa Tsuica

# ances poétiques Aleïkoum

## Demandez *le programme !*

La présence de Cheptel Aleïkoum à Villetaneuse se décline en une série de moments forts : des ateliers, des lectures et un grand spectacle sous chapiteau à la fin de l'année.

La notion d'équilibre est le fil conducteur des ateliers au cours desquels parents et enfants se retrouveront face à face, debout sur une planche, elle-même posée sur une bouteille de gaz ! « Pour trouver à deux l'équilibre sur une surface bancale et commune, ils devront se faire confiance », explique Yann Ecauvre, fondateur de la compagnie Inextremiste et concepteur des ateliers. Comment chaque «équilibriste» va réagir et communiquer avec l'autre ? « Il s'agit de tester les liens émotionnels qui se dégagent quand le risque de tomber est omniprésent et de porter peut-être un autre regard sur un membre de sa famille ».

### Des ateliers bien équilibrés

L'équilibre est également le thème des ateliers proposés à des enfants handicapés physiques. Ils seront animés par Rémi Lecoq de la compagnie Inextremiste, un ancien acrobate de cirque victime d'un accident il y a quelques années. « La recherche d'équilibre permettra de travailler ensemble sur la notion d'égalité entre valides et non valides », insiste Yann Ecauvre.

### Lire le cirque

De nombreux livres pour enfants abordent le thème du cirque. A l'initiative de la Direction de la lecture publique de la Plaine Commune et de la médiathèque de Villetaneuse, une série d'actions seront conduites à Villetaneuse en partenariat avec le centre socioculturel Clara Zetkin et le

Salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil (dont le thème 2011 est le cirque) autour de la littérature circassienne.

### Applaudir en famille

En décembre, les familles sont invitées à se réchauffer sous le chapiteau qui accueillera le spectacle Opus 2 par de Circa Tsulca proposé par la Ville de Villetaneuse, la Ville d'Epinaï, l'Université Paris 13, la Ville de Saint-Denis et soutenu par le Conseil général de la Seine-Saint-Denis et la DRAC Ile-de-France. Fanfares, chorégraphies, majorettes, magiciens... le spectacle présentera une série de tableaux qui s'enchaîneront dans une ambiance festive. Les performances impressionnantes de bascule, cercle, main-à-main seront exécutées par 10 personnages loufoques vêtus de costumes traditionnels. Un spectacle drôle et surprenant à savourer en famille ! ■ FA

Illustration : Plaine Commune



## A vos agendas

- Ateliers cirque parents-enfants : les 24, 26 et 27 octobre, de 14h à 16h30 au Centre socioculturel Clara Zetkin.
  - Exposition des illustrations originales de l'ouvrage *Le Cirque rouge*, d'Eric Battut du 22 octobre 2011 au 15 janvier 2012 à la médiathèque Jean-Renaudie.
  - Salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil : du 30 novembre au 5 décembre.
  - Spectacle Circa Tsuica Opus 2 : les 8 et 9 décembre. Représentations sous chapiteau situé sur le terrain de l'Université Paris 13. Navette aller-retour en car assurée
- Tarifs : 3 euros/ tarif réduit : 1.50 euros

Renseignements et achats des billets pour les 8 et 9 décembre au service culturel (TÉL : 0149 40 76 04) et dans les médiathèques.

# De l'art pour tous !

**Envie de partager un moment avec son enfant autour d'une activité originale, le cirque. Envie de découvrir une nouvelle activité artistique avant de se lancer dans une pratique régulière. La Ville vous propose d'octobre à décembre, plusieurs ateliers : percussions, cirque, danse, fabrication d'instruments... pour petits et grands.**

## PERCUSSIONS

Depuis des années, « Ville et musique du monde » installe ses ateliers à Villeteuse et permet à des enfants de se perfectionner ou découvrir de nouveaux horizons autour des percussions. Cette année, ce sont les percussions afro-caraïbéennes qui sont à l'honneur et Roger Raspail, grand maître des percussions antillaises animera le stage à Villeteuse. Ce stage se terminera par un « bal créole » à Bobigny le 10 novembre autour du répertoire de Dédé Saint-Prix.

**Dates et lieux :** samedi 15 octobre • samedi 22 octobre • mardi 25 octobre et samedi 5 novembre. Spectacle de restitution le jeudi 10 novembre à 19h30 à Bobigny. Tous les ateliers se déroulent ont de 14h à 16h au Centre socio-culturel Clara Zetkin, 1, avenue Jean Jaurès. Tél . 01 49 98 91 10  
**Public :** à partir de 8 ans  
**Inscription :** atelier gratuit sur inscription au centre socioculturel Clara Zetkin, 1, avenue Jean Jaurès. Tél. 01 49 98 91 10.

## FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Doux dingue amoureux de musique, les artistes de l'association Lutherie Urbaine Ateliers posent leurs valises à



Villeteuse pour une année de fabrications d'instruments de musiques à partir d'objets et de matériaux de récupération. Une fois les instruments fabriqués, place à la musique ! Pour se terminer par un spectacle mêlant danse et musique.

Vous n'avez pas envie ou vous ne pouvez pas participer à cet atelier mais vous rêver de voir votre vieille passoire transformer en instruments de musique, vous pouvez en faire don. Dépôt au CICA (4, rue Victor Hugo).

**Dates et lieux :** Du 26 au 31 décembre de 10h à 12h et de 13h à 15h au CICA,

4, rue Victor Hugo.  
**Public :** à partir de 10 ans  
**Inscription :** Atelier gratuit sur inscription au service culturel au premier étage de la mairie. Tél. 01 49 40 76 04

## DANSE CONTEMPORAINE D'INFLUENCE AFRICAINE

Les deux chorégraphes de la Cie Fabre/Senou proposent un atelier de danse contemporaine d'influence africaine centré sur le métissage. Cet atelier s'inscrit dans la production d'un spectacle avec les ateliers de construction d'instruments.

**Dates et lieux :** du 26 au 30 décembre de 10h à 12h et de 13h à 15h. Salle de

motricité de l'école Jean-Baptiste Clément, place Jean-Baptiste Clément.

**Public :** à partir de 8 ans  
**Inscription :** Atelier gratuit sur inscription au service culturel au premier étage de la mairie. Tél. 01 49 40 76 04

## CIRQUE

Se lancer dans un numéro de cirque avec son enfant, s'amuser, se découvrir, s'entraider, se faire peur, découvrir ses limites. Venez tenter l'expérience !

Cet atelier cirque parents-enfants s'inscrit dans le cadre de la résidence du

Cheptel Aleïkoum (voir notre article en pages précédentes), collectif d'artistes de cirque. Compagnie que vous pourrez retrouver à Villeteuse les 8 et 9 décembre prochain pour un grand spectacle de cirque en musique.

**Dates et lieux :** lundi 24, mercredi 26 et jeudi 27 octobre de 14h à 16h30 Au centre socioculturel Clara Zetkin, 1, avenue Jean Jaurès. Tél . 01 49 98 91 10

**Public :** à partir de 4 ans  
**Inscription :** atelier gratuit sur inscription au Centre socioculturel Clara Zetkin, 1, avenue Jean Jaurès.

Tél . 01 49 98 91 10 ■

# Grand Paris : *on en parle ensemble !*

**Le territoire de Plaine Commune est au cœur des enjeux du grand Paris : transports, développement économique, emplois, urbanisme, culture... Vous êtes invités à participer aux débats. Six réunions publiques sont programmées pour en discuter, dont une à Villetaneuse le vendredi 2 décembre.**



**N**otre territoire est au cœur du développement du Grand Paris. Pas toujours facile de comprendre toutes les dimensions et les enjeux de ce grand projet qui nous conduit vers les 20 années à venir. En effet, l'avenir est riche de promesse et de développement pour notre territoire. Les projets foisonnent et la dynamique

de développement est toujours forte. La prochaine étape vers la concrétisation des projets passe par la signature entre Plaine Commune, l'Etat et la ville de Saint-Ouen, d'un contrat de développement territorial autour du cluster de la création. Mais avant la signature de ce contrat, les élus du territoire ont souhaité en échanger avec les habitants. Aussi six réunions

publiques sont organisées.

**S'approprier le projet de territoire et en devenir acteur**  
**Celle concernant Villetaneuse aura lieu le vendredi 2 décembre à 18h30 dans les locaux de l'université Paris 13. Vous y êtes donc cordialement invités.**  
Ces Assises de Plaine Commune sont voulues comme un moment privilégié

de débat sur le projet de territoire et les enjeux du Grand Paris et du Contrat de Développement Territorial. Elles ont pour objectif d'informer, d'échanger et de partager avec les habitants et aussi les acteurs économiques, culturels, associatifs sur les enjeux du projet de territoire. A partir de l'arrivée des gares du Grand Paris Express,

la métropole va se développer sur le plan urbain, économique, social ou culturel. L'enjeu est que chaque habitant, salarié, acteur du territoire s'approprie le projet, qu'il conçoive ce qui va avoir un impact sur son quotidien, à court, moyen et à plus long terme. ■

## Enfance Centres de loisirs



Les centres de loisirs accueillent les enfants de 3 à 11 ans le mercredi et durant les vacances scolaires. Au programme : activités manuelles, jeux éducatifs, expression artistique...

Si vous souhaitez que votre enfant soit accueilli au centre de loisirs, n'oubliez pas de l'inscrire auprès du service enfance en mairie.

**Renseignements**  
au 01 49 40 76 38

Toutes les infos sur le site :  
[www.mairie-villetaneuse.fr](http://www.mairie-villetaneuse.fr)

# L'AGENDA et décembre

## 6<sup>e</sup> Festival Ciné Banlieue à Paris 13, à Saint-Denis et à Paris

Cette nouvelle édition consacrée au sport débutera à Saint-Denis, ville du Stade de France et capitale culturelle et sportive de la banlieue nord de Paris

**du 2 au 12 novembre 2011**  
à l'Université Paris 13,  
à L'écran de Saint-Denis,  
au Reflet Mécis à Paris,

Plus d'infos sur  
<http://www.cinebanlieue.blogspot.com/>



## Du street art à l'Hôtel de Ville



## Les loisirs ados

Pour les jeunes de 11 à 18 ans, le service Jeunesse propose de nombreuses activités : sport, culture, sorties...

Inscription à la maison de quartier Paul Langevin

**Pour tout renseignement,**  
contacter le 01 49 40 16 31  
Toutes les infos sur le site :  
[www.mairie-villetaneuse.fr](http://www.mairie-villetaneuse.fr)



De la peinture et de la photographie pour continuer de faire résonner la culture hip hop à Villetaneuse cet automne !

**du 16 novembre au 10 décembre**  
à l'Hôtel de Ville

Renseignements au service culturel : 01 49 40 76 04  
et sur [www.mairie-villetaneuse.fr](http://www.mairie-villetaneuse.fr)

# novembre à Villetaneuse

**N'oubliez pas  
les sorties culturelles !**



## **LA GRANDE GALERIE DE L'ÉVOLUTION AU MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE DE PARIS**

*La collection détient aujourd'hui 75 millions de spécimens (insectes, herbier, poissons, oiseaux, mammifères, reptiles...)*

**samedi 19 novembre**

**Tarif plein : 6 € • Tarif réduit : 3 €**

**Tarif moins de 10 ans : 2,10 €**

**Départ en car à 14h depuis la place**

**Jean-Baptiste-Clément**

**et 14h15 route de Saint-Leu (devant la station Total).**



## **CIRQUE OPUS 2 À PARIS 13**

*Quand les musiciens d'une fanfaresont également des spécialistes du cirque, cela donne un mélange étonnant et réellement explosif ! Avec la compagnie*

*CircaTsuïca/Cheptel Aleïkoum*

**jeudi 8 décembre à 19h**

**vendredi 9 décembre à 20h30**

**Tarif plein : 3 € • Tarif réduit : 1,5 €**

**Un service de car est assuré.**

**Billetterie au service culturel : 01 49 40 76 04**

**Toutes les infos sur [www.mairie-villetaneuse.fr](http://www.mairie-villetaneuse.fr)**

## **Au programme côté seniors**



### **Jeudi 9 novembre Loto goûter**

- à partir de 14 heures
- Nombre de places : 50
- Participation : 5,54 euros

### **Jeudi 17 novembre Le Beaujolais Nouveau est arrivé ! Buffet campagnard dansant animé par Catherine Beldame**

- à 12h15
- Nombre de places : 80
- Participation : 9,18 euros

### **Courant novembre Comédie « l'Intrus » au théâtre des Champs Elysées avec Claude RICHE et**

### **Nicolas VAUDE ou «Le clan des divorcées» au théâtre Rive Gauche.**

- Nombre de places : 29
- Participation : 43 euros environ.

### **Jeudi 1<sup>er</sup> décembre Loto goûter**

- à partir de 14 heures
- Nombre de places : 50
- Participation : 5,54 euros

### **Mercredi 7 décembre Goûter de Noël dansant offert par la Municipalité à l'école Anne-Frank**

**Les services pour les retraités :**  
aide ménagère, portage des repas, dossier Allocation  
Dépendance Autonomie (APA) vous accueillent : 5, rue  
du 19 mars 1962. Les bureaux sont ouverts du lundi au  
vendredi de 10h à 17h30.

**Tél. : 01 49 46 10 93 ou 01 49 46 10 91.**

Toutes les informations sur les activités sont disponibles dans le programme du lieu d'accueil, de service et d'animations. Si vous ne le recevez pas, vous pouvez téléphoner au :

**01 49 46 10 93**



**Journée Béninoise** L'association Gbediga a organisé au centre socioculturel Clara-Zerkin une journée découverte des spécialités du Benin et d'autres pays d'Afrique : plats cuisinés, exposition d'objets d'arts, chants et danses.



**Nouveau Parc** Le parc Carnot qui a ouvert juste à temps pour en profiter pendant tout l'été 2011, a été inauguré mercredi 7 septembre 2011 par les élus municipaux entourés d'une foule d'enfants enthousiastes.



**Journée «info-famille»** Tout début septembre, les services municipaux, les élus et Carinne Juste, le maire, étaient mobilisés à l'hôtel de ville et au stade Bernard-Lama pour accueillir les familles venues découvrir les activités scolaires, culturelles et sportives proposées aux enfants et adolescents tout au long de l'année 2011-2012 et retirer les fournitures scolaires.



**Expo «Vogue»** L'exposition retrace la grande aventure du disque à Villetaneuse. Pendant 40 ans, la maison Vogue y est restée installée. 40 riches années durant lesquelles elle a produit chanteurs et groupes mythiques et pressé des disques vinyles par millions.



**L'attente de l'arrivée** Habitants, élus et artistes du groupe LAPS ont fabriqué pendant l'été 2011, les pièces d'un jeu de l'oie urbain qui vous accompagne tout le long du tracé du futur tramway de Villetaneuse : Stations fictives, signalétique, marquage au sol...



**Le défilé des brouettes !** Organisé par la Ville en étroite partenariat avec l'association des Jardins ouvriers des Joncherolles, la 9<sup>ème</sup> édition du défilé des brouettes vous a donné à voir des cascades de fruits, fleurs et légumes des jardins ouvriers de Villeteuse.



**Gymnase Richardson** Jackson Richardson, capitaine de l'équipe de France de handball, double champion du monde (1995 et 2001), a donné son nom au nouveau gymnase universitaire inauguré en octobre 2011.

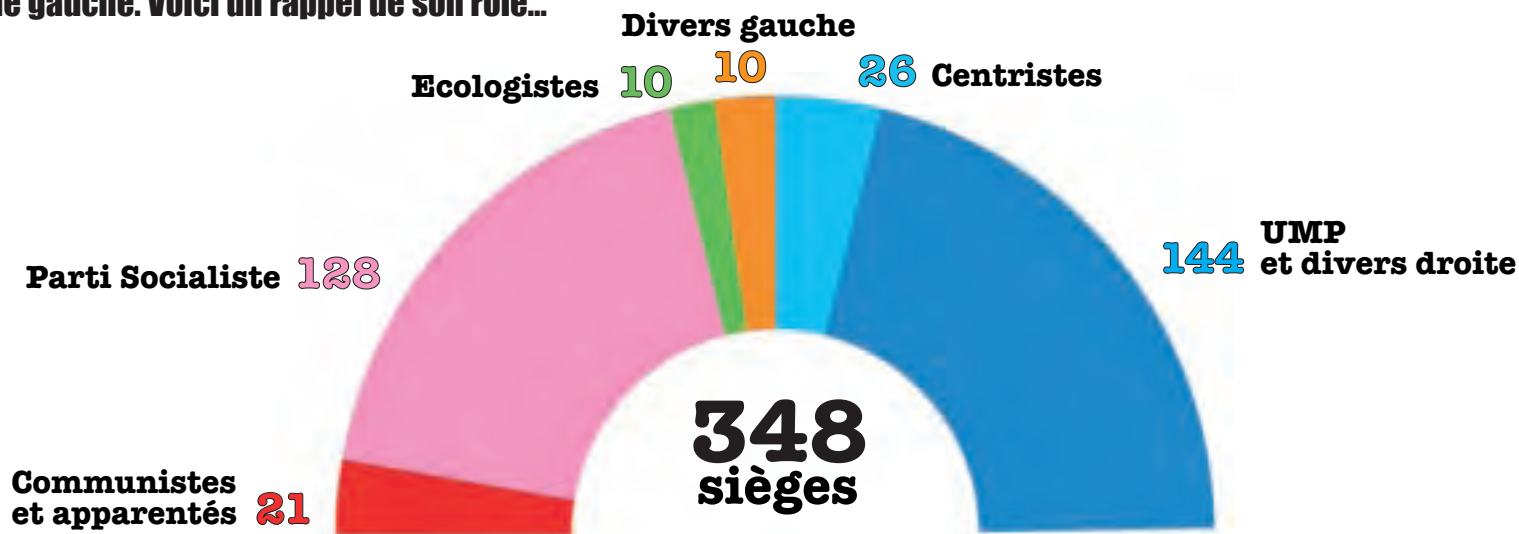
## Une rentrée **avec le sourire !**



De beaux cartables, de belles baskets, et quelques sourires : il n'y a pas de doute c'était bien la rentrée dans les écoles de Villeteuse L'année a démarré !

# En savoir plus sur les sénatoriales

Dimanche 25 septembre 2011, les conseillers régionaux élus dans le département, les conseillers généraux et les délégués des conseils municipaux ont pris part au vote des sénatoriales. Pour la première fois dans l'histoire de la cinquième république la chambre du Sénat a obtenu une majorité et une présidence de gauche. Voici un rappel de son rôle...



## Nouveau Président : Jean-Pierre Bel

ancien sénateur du groupe socialiste et en remplacement de Gérard Larcher du groupe UMP

**S**elon l'article 24 de la Constitution « le Parlement comprend l'Assemblée nationale et le Sénat. (...) Le Sénat est élu au suffrage indirect. Il assure la représentation des collectivités territoriales de la République. Les Français établis hors de France sont représentés au Sénat.»

### La représentation des collectivités territoriales

Le Sénat a pour vocation de représenter les collectivités territoriales, c'est à dire les communes, les départements, les régions. Les sénateurs sont élus dans chaque département au suffrage universel indirect par un collège électoral composé des députés, des conseillers régionaux élus dans le département, des conseillers généraux et des délégués des conseils mu-

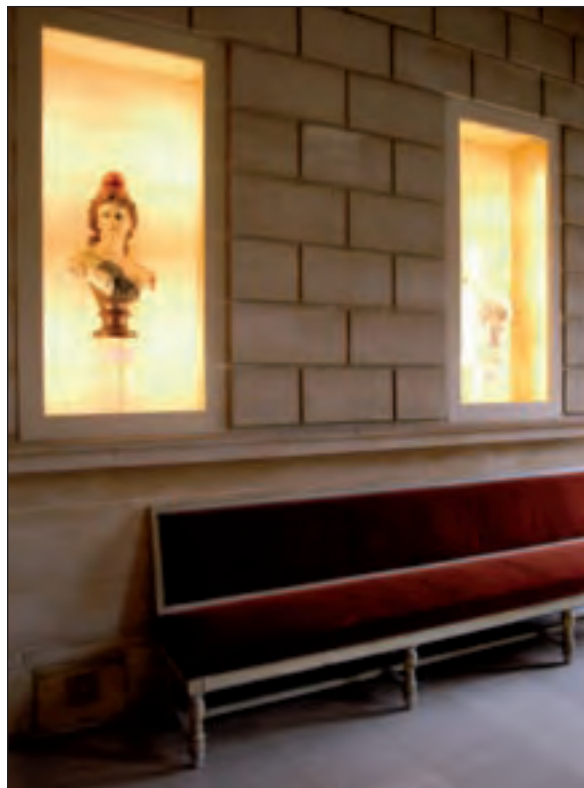
nicipaux (ou des suppléants de ces délégués). Le Sénat assure, comme l'Assemblée Nationale, une double fonction : il légifère et contrôle l'action du gouvernement.

### L'élaboration et l'adoption des lois

Le Sénat détient, conjointement avec l'Assemblée nationale, le pouvoir de discuter et d'adopter les lois, dont l'initiative appartient au Premier ministre, aux sénateurs et aux députés. Concernant la révision de la Constitution, l'initiative de la révision appartient au Président de la République, sur proposition du Premier ministre, et aux membres du Parlement (article 89 de la Constitution).

### Le contrôle de l'action gouvernementale

Le Sénat a le pouvoir d'interroger le Gouvernement



et de constituer des commissions d'enquête. Un groupe de 60 sénateurs et le Président du Sénat peuvent

saisir le Conseil constitutionnel pour qu'il se prononce sur la constitutionnalité d'une loi adoptée. Le

Premier ministre peut également lui demander d'approuver une déclaration de politique générale mais il ne peut engager la responsabilité du Gouvernement que devant l'Assemblée nationale, qui a également seule qualité pour adopter une motion de censure (article 49-2). Si le Sénat ne peut mettre en cause la responsabilité du Gouvernement, il ne peut non plus être dissous. Son président assure l'intérim du chef de l'Etat, en cas de décès, de démission ou d'empêchement.

### Son renouvellement

Les sénateurs sont élus pour un mandat de 6 ans renouvelable. Le renouvellement partiel du Sénat est triennal (tous les 3 ans), et porte chaque fois sur la moitié des sièges. En Seine-Saint-Denis, on compte 6 sièges de sénateurs. ■

Photo : Erwann Quéré

## Élus communistes et républicains

A cause de la crise et de la bulle immobilière, les conditions de logement de nos concitoyens se dégradent, jusqu'aux drames de mamans isolées expulsées et aux incendies de locaux vétustes.

**IL FAUT UN PLAN D'URGENCE POUR LE LOGEMENT ET CONTRE LA SPECULATION IMMOBILIERE.**

Un plan d'urgence national de construction de 200.000 logements publics sociaux pendant cinq ans, avec un volet spécifique pour les étudiants et les jeunes est indispensable.

C'est notre préoccupation comme élus locaux. C'est le programme du Front de Gauche dont nous sommes partie-prenante dont le titre est: «l'humain d'abord».

Il détaille toutes les mesures à prendre d'urgence, concernant les expulsions locatives, les logements vacants, le surloyer, l'APL ou l'Aide à la pierre...

**Le programme s'engage à la CREATION D'UN SERVICE PUBLIC NATIONAL ET DECENTRALISE DU LOGEMENT, DE L'HABITAT ET DE LA VILLE.**

Le financement sera assuré par un relèvement du plafond du livret A à 20.000 euros, une taxation de 10% des revenus de la spéculation financière et immobilière, le rétablissement d'un vrai 1% logement des employeurs.

## Élus socialistes et républicains de Villeteuse

### LES PRIMAIRES CITOYENNES

A l'heure où nous écrivons cet article, les Français ont soif de changement et nous sommes à une semaine des primaires citoyennes organisées par le Parti Socialiste. Nous avons voulu que notre candidat à la Présidence de la République ne soit pas seulement élu par nos seuls militants, nous avons souhaité donner la possibilité à tous les électeurs qui se sentent concernés par notre projet de gouvernement, de participer avec celui-ci à la réalisation des changements nécessaires au redressement de la situation économique et sociale de notre pays.

Avec ces primaires les Français disposent d'un nouveau droit : celui de choisir l'homme ou la femme qui portera les couleurs de la gauche dont celles du Parti Socialiste lors des élections présidentielles de 2012. Ainsi cette fois, six candidats se sont présentés au vote des électeurs. Ces primaires constituent une avancée dans la vie politique et démocratique de la France. Désormais les candidats ne pourront plus être désignés par les appareils des partis politiques à portes fermées.



## Modem

Texte non parvenu

## Groupe UMP - non-inscrits

Les panneaux électroniques de la ville annoncent les arrivées de la passerelle, du tram'y, de la gare. L'organe du Parti communiste n'est d'ailleurs pas en reste y allant de son couplet sur les travaux en cours. Tout arrive à qui sait attendre c'est un dicton très réaliste à Villeteuse. 3 ans déjà par exemple que le financement était bouclé pour l'ilot boulangerie, 3 ans d'attente pour les villeteusiens. Il y a bien évidemment de bonnes raisons à ce retard, c'est que le projet a été mal conduit par l'aménageur. Le Tram'y que l'on nous annonçait au moment des élections municipales partout en ville par des panneaux pour 2011... les travaux commencent à peine. Bien sur les grands travaux comme les transports ne dépendent pas que de la ville mais à force de propagande à chaque élection, combien de villeteusiens lassés ont préférés ...partir.

En fait nous constatons un décalage entre les annonces et les réalisations. Les rénovations complètes de rues prennent parfois des années entre le début et la fin des travaux et encore même une fois terminés il s'avère qu'il faut y revenir. Alors oui la ville avance et nous ne pouvons que nous en réjouir mais nous dénonçons cette façon de procéder par la municipalité.

Propagande toujours, quand les communistes villeteusiens écrivent qu'il faut arrêter le jusqu'au boutisme du gouvernement pour défendre le fameux 3A, alors que dans le même temps PLAINE COMMUNE dirigé par le Parti Communiste souhaite adhérer à la structure financière d'une agence permettant le financement des collectivités locales qui bénéficierait d'une notation AAA.

Propagande quand tu nous tiens !!!

# Football américain : les Bulls débarquent à Villetaneuse

**Le lancement du club de football américain - les Bulls - est l'occasion pour les Villetaneusiens de pratiquer un sport de contact fondé sur la solidarité.**

**T**rès populaire aux Etats-Unis où il est né, le football américain rencontre de plus en plus d'adeptes en France. Le succès des Flashes de la Courneuve, champions d'Europe, fait des émules : « Les clubs commencent à pousser partout en région parisienne, ça explose », s'enthousiasme Idir Kacher, président des Bulls, le nouveau Club Sportif de football américain de Villetaneuse. C'est à ce solide gaillard de 123 kilos, technicien en génie climatique dans la vie civile, que l'on doit la création de cette nou-



velle section. La retransmission des matchs sur le câble a nourri la passion d'Idir Kacher pour ce sport « de contact fondé sur le respect, la discipline et la solidarité. Etre membre d'une équipe de football américain, c'est appartenir à une grande famille ! ».

#### Un sport pour tous

Composé déjà d'une

trentaine de joueurs, parmi lesquels un noyau d'anciens joueurs de l'Equipe d'Epina-sur-Seine aujourd'hui disparue faute de moyens, le club des Bulls comprend 3 sections : les cadets (14-16 ans), les juniors (16-18 ans) et les seniors (plus de 18 ans). Les entraînements bi-hebdomadaires sont animés par 6 coaches : «

Un rythme soutenu est nécessaire pour pratiquer ce sport exigeant d'un point de vue technique ».

Chaque poste - coureur, lanceur, attaquant, défenseur... - nécessite la maîtrise de techniques particulières. « Les petits trapus sont plus aptes à devenir des receveurs ou des coureurs tandis que les costauds comme moi trouvent

leur place comme attaquants ou défenseurs. » Faut-il des dispositions particulières pour intégrer le club ? « Il y a de la place pour tous ! » lance Idir Kacher, même pour les filles ! Le football américain féminin se pratique alors sans contact ». Avis donc aux amateurs... et aux amatrices ! ■ Flore d'Arfeuille

Photo : Saddri Derradji

## S'entraîner à Villetaneuse

Entraînement tous les mercredis et vendredis, de 19h30 à 22h au stade Bernard Lama.  
 Equipement de protection et d'appoint (Casque, épaulière, collant, dentier crampon) en location  
 (pas d'équipement de protection pour les filles)  
 Renseignements : Idir kacher : 06 83 88 65 12 et sur Internet : <http://fr-fr.facebook.com/bulls.fa>

# Tri des déchets : faîtes le bon geste !

L'ensemble de la ville est pourvu de bacs différents pour trier vos déchets efficacement. L'objectif est d'augmenter le nombre de déchets recyclables dans nos poubelles bleues et ainsi de diminuer ceux la poubelle grise. Voici un rappel de bonnes habitudes à prendre tous ensemble.

**LE TRI : MODE D'EMPLOI !**  
A chaque famille d'objets son bac, attention aux faux-amis !

**Verre**  
Bouteilles et flacons plastiques  
Papiers cartons  
Boîtes métal

**faux-amis**  
Produits laitiers  
Couches culottes  
Papiers gras  
Boîtes polystyrènes  
Emballages avec restes

**Déchets Ménagers**  
Tout ce qui n'a pas été trié va dans le container au couvercle gris!

**Objets volumineux Que faire ?**  
- Les objets volumineux sont ramassés une fois par mois : le calendrier de ma ville dans le GUIDE DE LA PROPRETÉ.

**Encore un doute ?**  
- Je consulte l'Abécédaire des déchets du GUIDE DE LA PROPRETÉ.  
- J'appelle ALLO AGGLO 6 jours sur 7 / appel gratuit depuis un fixe.

**Allo Agglo**  
0 800 074 904

# Un service d'obsèques négocié pour tous les habitants de la commune

**En adhérant au Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (Sifurep), la municipalité permet aux Villetaneusiens d'accéder à des services funéraires à des tarifs plus modestes et offre la prise en charge des obsèques des personnes dépourvues de ressources.**

**F**ragilisés par le deuil, les démarches que vous devez entreprendre pour l'enterrement d'un de vos proches vous déstabilisent, les formalités à accomplir vous apparaissent comme complexes et pesantes... Comment choisir une prestation lorsqu'on n'a jamais été confronté à un tel événement ? En proposant cet engagement tarifaire fixe, les communes, membres du Sifurep souhaitent vous assister et vous informer dans ces moments douloureux, tout en maintenant un service public de qualité.

## Garantir la qualité du service

Dans ce but, le SIFUREP a conclu un accord avec l'entreprise OGF (dont la marque commerciale est PFG). A la manière d'un service public, l'entreprise doit observer les principes d'égalité de traite-

ment, de protection des familles, de qualité et de respect des prix précisés sur le contrat, et, bien sûr, de continuité de service. Le délégataire OGF prend à sa charge la dépense complète des obsèques pour les personnes sans ressources et accorde des conditions financières particulières pour les enfants décédés avant l'âge de 16 ans.

## Conditions d'accès à ces services

Toutes les familles dont le défunt est domicilié ou est décédé sur le territoire des communes membres du Sifurep peuvent avoir accès à cette prestation, et cela dans le cadre d'un convoi local. Vous restez libre de vous adresser à une autre entreprise de pompes funèbres si vous le souhaitez. La société OGF est seulement délégataire officielle du service extérieur des pompes



funèbres.

Vous trouverez tous les renseignements complémentaires sur ce contrat de délégation sur le site

du Syndicat, <http://sifurep.com>. Vous pouvez également vous rendre au service d'état civil de votre mairie, qui vous re-

mettra un guide des obsèques édité par le Syndicat. ■

CND

Photo : Erwann Quéré

## 74 communes adhérentes au SIFUREP

Créé en 1905, le Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne regroupe 74 communes des départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et des Yvelines. Il offre un service de qualité à plus de 6000 familles par an, dans le respect de son engagement moral et éthique. Le Syndicat assure également l'exploitation de quatre crématoriums.

## Que couvre exactement l'engagement tarifaire ?

Il inclut cinq prestations : le convoi local (le corbillard et les porteurs), la mise en bière, les démarches et formalités liées à l'organisation des obsèques, la présence d'un assistant funéraire et le cercueil complet (référence de base inhumation ou crémation). A cette dépense forfaitaire peuvent s'ajouter, selon le libre choix des familles, l'achat d'une concession au cimetière ainsi que les frais de fossage et de sépulture ou de crémation.

# *www.mairie-villetaneuse.fr* a 2 ans

# Bon anniversaire !

**Mis en ligne en septembre 2009**  
**www.mairie-villetaneuse.fr**  
**a maintenant une véritable place**  
**dans le paysage médiatique**  
**villetaneusien. Plus de 7000**  
**internauts s'y rendent chaque mois :**  
**agenda, infos pratiques, démarches**  
**administratives, photos sont les**  
**rubriques qui rencontrent le plus**  
**grand succès.**

## Deux années en chiffres

Le site internet municipal a reçu la visite de 7680 internautes différents au cours du mois de mai 2011. C'est le maximum enregistré sur deux ans pour une ville de 12500 habitants et 4500 foyers. A titre de comparaison, chaque numéro du journal municipal est distribué à 4500 exemplaires. Cette fréquentation augmente

d'ailleurs très régulièrement depuis l'ouverture au public du site internet le 5 septembre 2009. Sur deux ans, ce sont en effet 280 visiteurs supplémentaires en moyenne qui s'y connectent chaque mois. Il y a parfois des pics surprenants comme en janvier 2011 où le site a accueilli 2304 visiteurs en plus d'un seul coup !



## Toujours plus de participation !

Déjà 717 personnes reçoivent la newsletter « @suiVre » tous les quinze jours (inscrivez-vous si vous ne la

recevez pas !). Et 780 internautes sont devenus l'ami de la ville sur Facebook. Ces outils permettent de rester toujours plus connectés les uns aux autres mais ils sont aus-

si toujours plus participatifs. Il est fréquent maintenant que des usagers clique sur « J'aime » en dessous d'un article paru sur Facebook. ■ David Pichevin

## En 2 ans, il y a eu...

### À LIRE

- 1687 articles créés dans le fil d'actualité et dans l'agenda,
- 350 pages d'informations pratiques réparties dans les trois rubriques (« Villetaneuse se présente », « Démocratie » et « Vie quotidienne »),
- 173 documents à télécharger (formulaires, fiches pratiques pour les démarches administratives, comptes rendus, tracts, invitations, journaux...).

### À VOIR

- 3216 photos souvenirs dans la Photothèque (soit 185 galeries),
- 64 vidéos publiées.

### À RENCONTRER

- 321 acteurs locaux répertoriés dans l'annuaire.
- dont 88 associations dans l'annuaire des associations

## Vous avez dit « newsletter » ?

**Thierry Blanc** « Dans l'ensemble je pense que la newsletter " @suiVre " est très bien, mais il est très compliqué d'aller voir le sport. Elle m'apporte beaucoup d'info. Je me rends aussi au moins une fois par semaine sur le site internet municipal pour y trouver tout type d'information... »

**Rachid Derradji** « Outre l'économie de papier réalisée, il est souhaitable qu'un maximum de personnes se connectent pour dialoguer, réagir, soumettre des idées et aider son quartier tout en communiquant avec d'autres quartiers. La newsletter m'apporte les informations, les

dates des manifestations de la ville et la connaissance des Villetaneusiens. »

### Emma Ronsuisse (pseudo)

« C'est une newsletter bien faite, claire et équilibrée (ni trop longue ni trop courte) qui m'apporte une vision synthétique des mises à jour du site de la ville. Je visite d'ailleurs régulièrement le site par l'intermédiaire de la newsletter pour y trouver des compléments d'info sur les projets urbains et sur les événements de la ville. »

**Josiane (pseudo)** « La newsletter me permet d'être au courant des informations concer-

nant la ville où j'ai exercé une activité professionnelle pendant longtemps et où j'ai vécu pendant quelques années. Je suis intéressée par le développement de Villetaneuse à laquelle je reste très attachée. »

**Géraldine Judith** « Je trouve la newsletter gaie, dynamique et elle donne une image positive de la ville. Elle me permet de suivre l'actualité de Villetaneuse et les événements importants qui s'y déroulent. Je consulte 3 à 4 fois par mois le site pour y découvrir l'actualité de Villetaneuse, l'avancée des nombreux projets. » ■



**Ouverture des services municipaux** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.  
Tél. 01 49 40 76 00

**Les permanences** des services logement, état-civil, CCAS (pas le samedi), culture, enfance, enseignement-restauration le vendredi de 17h à 19h et le samedi de 9h à 12h.

## Mediathèques

- La médiathèque Jean Renaudie (01 48 21 79 99) est ouverte le mardi de 16h à 19h, le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi de 14h à 18h et le samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h. Fermé le jeudi.
- La médiathèque Max-Pol-Fouchet (01 48 21 38 39) est ouverte le mardi de 16h à 19h, le mercredi de 14h à 18h, le vendredi de 16h à 18h et le samedi de 14h à 18h.

## Centre nautique

le mardi de 12 h à 13h15 et de 17h à 19h le mercredi de 12h à 18h le jeudi de 12 h à 13h15 et de 16h30 à 19h30 le vendredi de 12 h à 13h15 et de 16h30 à 21h le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h le dimanche de 8h30 à 13h . Tél. 01 48 22 60 30.

## La Maison de l'Emploi

Informations, orientation, aide dans les démarches de recherche d'emploi ou de formation, accompagnement des

bénéficiaires du RSA : 13 et 15 bis place de l'Hôtel-de-Ville.

Tél. : 01 55 83 42 80.

- La Mission intercommunale pour l'insertion des jeunes accueillent les jeunes de 16 à 25 ans, rue Marie-Madeleine Pichondu lundi au vendredi. Rendez-vous au 01 58 34 90 64

## Vos élus à votre écoute

- Carinne Juste, **maire**, reçoit tous les 1 et 3ème jeudi du mois de 16h à 17h45 sans rendez-vous.
- les adjoints au maire reçoivent sur rendez-vous (contacter le secrétariat des élus, au 01 49 40 76 17).
- Patrick Braouezec, **député**, reçoit le 3<sup>e</sup> mercredi du mois sur rendez-vous (téléphoner au secrétariat des élus, au 01 49 40 76 00).
- Michel Fourcade, **Conseiller général** du canton de Pierrefitte, reçoit le 2<sup>e</sup> mercredi du mois de 17h à 18h (sur rendez-vous au 01 72 09 33 43 ou au 06 83 22 33 27).

## Permanences en mairie

- **Avocat conseil** : le premier mardi du mois, de 18h à 19h.
- **Conseiller juridique (accès au droit)** : tous les mardis de 14h à 17h.
- **Notaire** : chaque deuxième lundi du mois sur rendez-vous pris au 01 49 71 35 15
- **Interprètes-écrivains publics** : le mardi de 9h à 12h pour les langues d'Afrique noire ; le vendredi de 14h à 17h pour les langues du Maghreb.

## Permanences au centre socioculturel

1, rue Jean Jaurès.  
• L'assistante sociale de la CAF reçoit sur



## Etat civil

### Naissances

■ Sélyan Ait Madi ■ Adam Brahimi ■ Myriam Charouf ■ Yanis Fergani ■ Celena Semedo-Bordes Biabiany ■ Hawa Toure ■ Driksonn Udimba ■ Valentina Bassano ■ Eva Demariot ■ Yatème Koné Dit Berthé ■ Niouma Camara ■ Asinate Benmokhtar ■ Matthias Vermesse ■ Jordan-William Darius ■ Mathis Louiche ■ Ryad Soilihi ■ Nassim Bensalah ■ Alan Gaznai ■ Nabala Karamoko ■ Maryse Lutete ■ Maïssa Ihdjaren ■ Ethan Darsoulant ■ Zakaria Felix ■ Ali Ould Mahammed ■ Edgerson Blanc ■ Jalice Pinto ■ Mohamed Akbar ■ Melina Kerfoun ■ Jessica Ciurar ■

### Mariages

■ Daniel Rangoly avec Tania Lonété, le 20/08 ■ Wilson Vautor avec Jessica Quentin, le 03/09 ■

### Décès

■ Colette Wackernie épouse Fournaise, le 11/07 ■ Marie Claire Vogel épouse Wagner, le 11/07 ■ Ben said Salim Ibrahim, le 01/08 ■ Fedna Saint Germain épouse Jean-Pierre, le 06/08 ■ Said Fergani, le 24/08 ■

rendez-vous le mercredi matin, sur rendez-vous, au 01 48 26 42 97  
• **Conseillère en économie sociale et familiale de la CAF**, le jeudi de 9h à 12h.

## Antenne Sécurité sociale

L'espace «accueil-proximité» de l'Assurance Maladie (CPAM) situé au 14, rue de l'Hôtel de ville est ouvert le lundi et le jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

## Commissariat

Pour les appels urgents, composez le 17. Vous pouvez aussi joindre le commissariat d'Epinau au 01 49 40 17 00.

## Aide aux victimes

Permanence téléphonique gratuite par des **avocats** pour toute les victimes d'agression, de vol, d'escroquerie, de violence.  
tél : 01 48 96 20 96  
Permanence également ouverte à la Maison de la justice et du droit d'Epinau le lundi de 13h à 17h.  
Rendez-vous au 01 48 23 22 27

## Ramassage des encombrants

Mardi 25 octobre et 22 novembre. Vous pouvez déposer vos encombrants sur le trottoir avant 6 heures du matin.  
Renseignements en contactant Allo-Agglomération au 0800 074 904.■

## + URGENCES PHARMACIES

**Dimanche 23 octobre**  
Pharmacie Hostelet Vallon  
53 boulevard Foch  
Epinau sur Seine

**Dimanche 30 octobre**  
Pharmacie de l'Hôtel de ville  
46 rue Roger Salengro  
Villetaneuse

**Dimanche 1<sup>er</sup> novembre**  
Pharmacie Issoufaly  
32 parc du Moulin Neuf  
Stains

**Dimanche 6 novembre**  
Pharmacie Iraqui  
110 route de Saint-Leu  
Villetaneuse

**Vendredi 11 novembre**  
Pharmacie Morain  
4 rue Gaston Dourdin  
Saint-Denis

**Dimanche 13 novembre**  
Pharmacie Elfassy  
65 avenue de la Marne  
Epinau sur Seine

**Dimanche 20 novembre**  
Pharmacie Benhamida  
3 place de la Nouvelle Gare  
Epinau sur Seine

**Dimanche 27 novembre**  
Pharmacie Bamba Corbier  
47 boulevard Maxime Gorki  
Stains

**Dimanche 4 décembre**  
Selas Pharmacie Centrale  
59 rue de Paris  
Epinau sur Seine

## DENTISTES

Les gardes sont assurées les dimanches et jours fériés par le Conseil de l'ordre des chirurgiens-dentistes de la Seine-Saint-Denis, tél. : 01 42 61 12 00.

## AMBULANCES

● **Numéro vert** : 0 800 28 05 28.

● **Ambulances AA** : 85, rue de Paris à Pierrefitte, tél. : 01 48 27 51 05.

● **Ambulances de Saint-Denis** : 115, avenue Lénine à Saint-Denis, tél. : 01 48 26 22 22.

## Santé

### Point d'accueil prévention santé

(Paps) 8, rue de l'Hôtel-de-Ville 01 49 40 76 34.

### > Prélèvements

Les lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 11h, les mercredi et vendredi de 7h45 à 11h, avec ou sans rendez-vous.

### > Vaccinations

Une séance de vaccinations le jeudi de

16h à 18h30 tous les 15 jours. Gratuite et ouverte à tous. Sur rendez-vous au 01 49 40 76 34.

### > Planning familial

Contraception, dépistage, maladies sexuellement transmissibles, sida... Consultations gratuites assurées par le docteur Nathalie Candiolo le lundi de 14h à 17h ■

# Le PAPS effectue des prélèvements à domicile

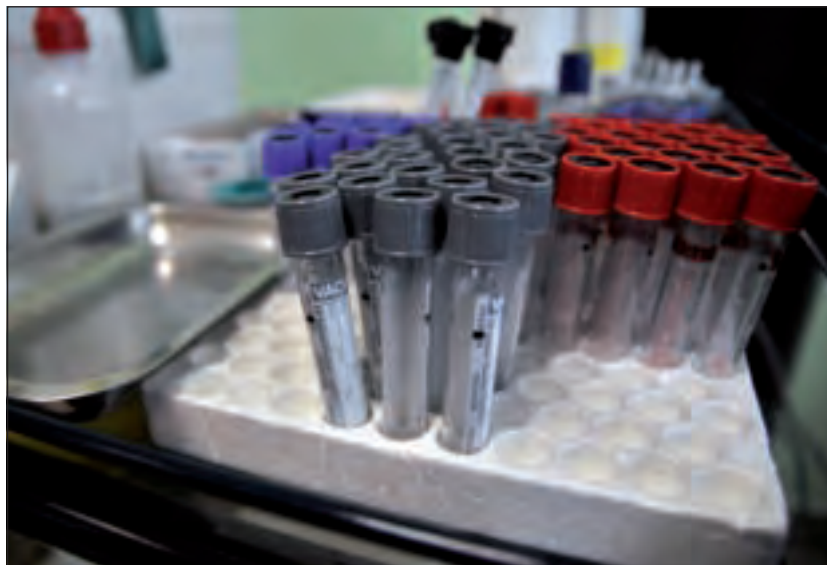
Sur rendez-vous et sous condition d'incapacité de se déplacer uniquement

Ce service a pour objectif d'être au plus proche des besoins des Villetaneusiens en permettant un accès aux soins et aux droits des personnes à mobilité réduite ou en perte d'autonomie, qu'il s'agisse de personnes handicapées, âgées, en longue maladie ou les grossesses à risques par exemple... Le PAPS (point accueil prévention santé) effectue déjà des prélèvements tous les matins et sans rendez-vous : sanguins, selles, urinaires, gorge...

Pour compléter cette offre l'infirmière effectue dorénavant ces prélèvements à domicile, sous condition d'incapacité de se déplacer, le mardi matin et sur rendez-vous uniquement.

**Prenez rendez-vous en téléphonant au PAPS, au 01 49 40 76 34**

Les résultats seront envoyés par courrier, sous pli confidentiel, aux patients (et au médecin en cas de demande de sérologie VIH).



## CONDITIONS PARTICULIÈRES

- Ce dispositif concerne les Villetaneusiens et seulement les adultes.
- Renseignez-vous au PAPS pour connaître les dispositions particulières entourant votre prélèvement (faut-il être à jeun ?)
- Les prélèvements ne sont effectués que sur prescription médicale

• Munissez-vous de la photocopie de l'attestation d'ouverture de droits à jour ou l'attestation CMU, CMUC ou AME, ainsi que la photocopie de la carte de mutuelle si vous en possédez une.

### Paiement :

Sur la base du ticket modérateur. 100%, CMU, AME et mutuelles acceptés. En cas d'absence d'attestation d'ouverture de droits à la sécurité sociale, vous recevrez une facture de l'hôpital Delafontaine, en plein tarif.

## En savoir plus sur le TRAM'Y

Priorité à l'information grâce à l'agent de proximité du Tram'Y

ST-DENIS > ÉPINAY S/SEINE > VILLETANEUSE  
LA FUTURE LIGNE (T) (8)

Sébastien Perceval, votre agent de proximité, est présent au cœur du dispositif chantier pour faire le lien entre les travaux et la vie des habitants des quartiers concernés. A votre écoute, il est présent au quotidien pour vous renseigner sur le projet, répondre à vos questions et régler avec vous les problèmes qui pourraient se poser.

**Vous pouvez rencontrer l'agent de proximité tous les premiers vendredis du mois de 14h à 17h30 à l'hôtel de ville de Villetaneuse. Sébastien Perceval est également joignable au 06 24 40 18 23.**



# LES MÉDIATHÈQUES EN PISTE!



Dans les médiathèques de Plaine Commune  
DU **22 OCT** 2011 AU **15 JANV** 2012  
**EXPOSITIONS | ATELIERS | SPECTACLES**